



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 4 f) de l'ordre du jour*

Questions soumises pour information :
statistiques industrielles

Statistiques industrielles

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi à la demande de la Commission de statistique, faite à sa quarantième session (voir E/2009/24, chap. I. A), le présent rapport passe en revue les activités menées récemment dans le domaine des statistiques industrielles pour donner suite aux différentes demandes de la Commission. On y trouve en particulier un exposé sur la révision des *Recommandations internationales concernant l'indice de production industrielle*, qui sont présentées à la Commission pour approbation. La Commission est également invitée à prendre note des activités menées aux fins de la mise en œuvre des recommandations internationales relatives aux statistiques industrielles, et à les approuver.

* E/CN.3/2010/1.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Activités menées comme suite à une demande de la Commission	3
A. Groupe d'experts des statistiques industrielles	3
B. Révision des <i>Recommandations internationales concernant l'indice de production industrielle</i>	3
1. Historique	3
2. Déroulement de la révision	5
3. Portée	5
4. Principaux changements	6
5. Conclusion	7
C. Activités de coopération technique	7
II. Programme de collecte de données pour les statistiques industrielles	8

I. Activités menées comme suite à une demande de la Commission

A. Groupe d'experts des statistiques industrielles

1. En 2005, la Division de statistique de l'ONU a créé le Groupe d'experts des statistiques industrielles et l'a chargé de fixer des orientations concernant la révision des *Recommandations internationales concernant l'indice de production industrielle*¹, révisées pour la dernière fois en 1983, du manuel relatif aux *Indices de production industrielle*², dont la dernière révision remonte à 1950, et de la liste des produits industriels, révisée pour la dernière fois en 1973.

2. Le Groupe d'experts a terminé ses travaux sur la liste des produits industriels en 2006 et sur les *Recommandations internationales concernant l'indice de production industrielle*, en 2008. La Commission de statistique a approuvé les *Recommandations* en 2008.

3. Le Groupe d'experts s'est réuni du 15 au 17 juillet 2008, à New York, principalement pour examiner le projet révisé de *Recommandations internationales concernant l'indice de production industrielle 2008*, fournir encore des orientations sur certaines questions qui s'étaient dégagées au cours de l'établissement de ce document et apporter à ce dernier des modifications qui seraient soumises à la Commission de statistique afin qu'elle lui donne son aval. La dernière séance de la réunion a été axée sur un ensemble plus limité de recommandations destinées à faire en sorte que l'index soit toujours calculé de la même manière et à prendre en compte les pratiques optimales dégagées ces dernières années par tel ou tel pays.

4. À sa réunion de 2008, le Groupe d'experts a également examiné des propositions relatives à un éventuel cadre de référence sur la qualité des statistiques industrielles et étudié un prototype de base de connaissances en matière de statistiques économiques portant sur les méthodes et les pratiques au niveau du pays. Les observations du Groupe d'experts ont été exploitées pour perfectionner les deux projets.

5. Le texte intégral des recommandations et conclusions issues de la réunion du Groupe d'experts peut être consulté sur le site Web de la Division de statistique de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/industry/meetings/eg2008/ac158-2.asp>).

B. Révision des *Recommandations internationales concernant l'indice de production industrielle*

1. Historique

6. L'indice de la production industrielle (IPI), indicateur économique à court terme des statistiques officielles, est important à la fois en soi et parce qu'il sert à établir des comparaisons avec d'autres indicateurs à court terme, ou, en même temps que ces indicateurs, pour mesurer la performance d'une économie. Dans certains

¹ Études statistiques, n° 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.XVII.8).

² Études méthodologiques, n° 1 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.50.XVII.4).

pays, c'est une donnée clef du calcul des mesures en volume lorsqu'on établit les chiffres trimestriels de la comptabilité nationale.

7. Les indices de production du secteur industriel sont un des principaux indicateurs économiques à court terme, en raison des effets sur le reste de l'économie que les fluctuations du niveau d'activité industrielle ont dans bien des pays. Du fait que les indices de production sont disponibles une fois par mois et qu'il y a une forte corrélation entre les variations du niveau de la production industrielle et les cycles économiques, il est plus facile, pour constater ou prévoir un retournement de conjoncture, de prendre les indices de la production comme série de référence. L'avantage de l'indice de production par rapport aux autres indicateurs est qu'il est à la fois disponible à petits intervalles, rapidement – comparé au produit national brut (PNB) – et finement ventilé par activité.

8. L'IPI mesurant la variation en volume, dans le temps, de la production de biens et services, il reflète les variations à court terme de la valeur ajoutée. Les mesures de produit brut telles que la valeur de la production ou les données de chiffres d'affaires sont plus couramment utilisées, car il est difficile de recueillir des données à parution fréquente pour mesurer correctement la valeur ajoutée. L'IPI étant un indice mesuré en volume, il n'est pas influencé par l'évolution des prix.

9. L'IPI sert à toutes sortes d'utilisateurs qui font le point de la situation économique des pays et des économies régionales ou mondiale par agrégation, afin de faire des comparaisons au niveau international.

10. Les *Recommandations internationales concernant l'indice de la production industrielle* sont destinées à ceux qui produisent ou utilisent des indices de la production industrielle. Elles les aident à chiffrer les indices de façon qu'ils puissent servir à faire des comparaisons fiables entre pays sur le plan du comportement et des résultats économiques, compte tenu des pratiques optimales en la matière. Cette publication aide aussi les pays qui comptent mettre en place un dispositif plus complet de mesures en volume, parce qu'on y trouve non seulement le fondement méthodologique du calcul de l'indice, mais aussi des conseils pratiques sur chaque étape de l'opération.

11. Pour des raisons pratiques, il est vrai que certaines des recommandations qui figurent dans la publication peuvent ne pas être immédiatement applicables pour tous les offices de statistique, et qu'elles doivent donc servir de points de repère pour ces offices, au fur et à mesure qu'ils aménagent et renforcent leur programme relatif à l'IPI.

12. La publication répond aussi aux besoins des utilisateurs en leur faisant connaître les méthodes employées par les bureaux de statistique pour produire les indices. De plus, on y trouve une analyse des erreurs qui risquent d'être commises dans le calcul de l'IPI, des distorsions liées à différentes méthodes et des incompatibilités entre celles-ci, ce qui permet aux utilisateurs d'interpréter correctement les résultats. Les utilisateurs sont donc engagés à consulter les métadonnées sur les méthodes de calcul des indices utilisées dans différents pays, afin de se faire une meilleure idée de la comparabilité des indices. La Division de statistique de l'ONU a publié un ouvrage, qui peut être utilisé à cette fin, sur les

pratiques des pays en matière de collecte de données et de calcul de l'indice de la production industrielle³.

2. Déroulement de la révision

13. Cette publication, qui est présentée à la Commission comme document de référence, est une refonte du manuel *Indices de production industrielle*² publié par l'ONU en 1950. Elle tient compte des nouveautés apparues ces dernières dizaines d'années dans le domaine du calcul des indices, et on y trouve les nouvelles normes méthodologiques recommandées en matière de calcul de l'indice de la production industrielle.

14. La révision a été effectuée à la demande de la Commission de statistique⁴. La démarche générale, y compris le recensement et la première analyse des principaux domaines touchés par le changement, a été examinée par le Groupe d'experts lorsqu'il s'est réuni en 2005 et 2007.

15. Les recommandations révisées tiennent aussi compte de la révision récente d'autres normes et recommandations statistiques, et elles s'inscrivent dans un ensemble cohérent de directives internationales, dont le *Système de comptabilité nationale, 2008*, la révision 4 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, la version 2 de la Classification centrale de produits, les *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles 2008*, le *Manuel de l'indice des prix à la consommation (Théorie et pratique)* et le *Manuel de l'indice des prix à la consommation (Théorie et pratique)*.

16. Comme il a été indiqué au paragraphe 12 ci-dessus, une enquête sur les pratiques des pays a permis de recueillir des informations supplémentaires à intégrer dans le document, en particulier en ce qui concerne les recommandations relatives aux indicateurs à utiliser pour mesurer les paramètres d'une industrie particulière (qui figurent dans la partie II de la publication).

17. Compte tenu des indications reçues, la Division de statistique a établi un premier jet de la publication et l'a présenté à une réunion du Groupe d'experts en 2008. D'autres modifications ont été apportées au projet à la suite des échanges qui ont eu lieu à cette réunion.

18. Le premier projet de texte publié de cette publication a fait l'objet d'une consultation mondiale, début 2009; 42 pays et organisations ont apporté des données et des idées supplémentaires à utiliser dans la version définitive des *Recommandations internationales*.

19. La version définitive de la publication est maintenant à la disposition de la Commission, en tant que document de référence.

³ *Country practices for the collection and calculation of the index of industrial production* (ESA/STAT/2008/8).

⁴ La révision de la publication a été inscrite au programme de travail de la Division de statistique de l'ONU en 2004 (voir E/CN.3/2006/3, par. 141). Les travaux ont commencé en 2005 et la Commission de statistique a approuvé le travail entrepris par la Division sur l'IPI en 2006 et 2008.

3. Portée

20. La publication révisée fait appel à toutes sortes d'expériences et de compétences, grâce à la consultation d'un grand nombre d'utilisateurs potentiels. On y trouve décrits des méthodes de mesure pratiques et adaptées, ainsi que les problèmes et enseignements qui se sont dégagés des travaux théoriques ou pratiques effectués récemment dans le domaine.

21. La publication révisée a été conçue selon une démarche légèrement différente par rapport à celle de 1950. Outre un aperçu de la théorie et des notions clés relatives à l'IPI, on y trouve des conseils pratiques, présentés à travers des exemples qui montrent comment appliquer la démarche statistique. Un chapitre entier est consacré aux conseils concernant les méthodes et démarches à appliquer au niveau de tel ou tel secteur industriel, afin d'aider les pays à produire des indicateurs économiques à court terme de haute qualité, qui soient également comparables d'un pays à l'autre.

22. La publication initiale portant sur les indices de production industrielle est parue en 1950 et n'a pas été révisée depuis. La théorie a pourtant progressé dans ce domaine, et il fallait incorporer les changements méthodologiques dans une version révisée qui permette à tous les pays d'adopter une démarche commune pour le recueil des données et le calcul de ces importants indicateurs.

23. Les changements méthodologiques sont pris en compte dans la publication révisée; on y voit par exemple l'évolution vers l'utilisation de méthodes de déflation plutôt que d'agrégats en volume, ce qui est plus fiable pour la majorité des industries et a aussi l'avantage de tenir compte de la question de la qualité des ajustements, grâce à l'utilisation de meilleurs indices d'ajustement des prix; les coefficients de pondération de base sont actualisés plus souvent; on utilise des séries d'indices en chaîne plutôt que de recalculer les séries; on se sert de la valeur ajoutée nette aux prix de base comme nouvelle variable de pondération; les normes de communication des données au niveau international sont plus strictes.

24. La méthode modernisée décrite dans la publication révisée, utilisée en même temps que le *Manuel de compilation de l'indice de production de services* publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques, offre maintenant une aide aux producteurs de données qui compilent des indices de volume pour la majorité des industries productrices de biens ou de services.

4. Principaux changements

25. Les changements qui apparaissent dans le document révisé résultent de modifications apportées lors de la révision de normes connexes relatives aux statistiques économiques, ainsi que de l'évolution des méthodes induite par les pratiques optimales relevées dans les États Membres. C'est le cas, en particulier, de la modification de la portée de l'IPI et des méthodes de calcul, pratiques de pondération des indices et des problèmes d'indices en chaîne et de changement de période de référence.

26. Le périmètre d'application de la publication révisée se définit par rapport à la Révision 4 de la Classification internationale type, par industrie (CITI), c'est-à-dire que le secteur industriel est défini comme comprenant les rubriques B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation) et E (Approvisionnement en eau, activités

d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution), ce qui correspond à la modification de la portée des « statistiques industrielles », telles que définies dans les *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles 2008*, et représente un changement par rapport à 1950 : à l'époque, les statistiques industrielles ne portaient que sur les activités extractives, les activités de fabrication et les secteurs de l'électricité et du gaz.

27. Les méthodes de calcul et les modes de pondération et d'enchaînement des indices et de changement de base recommandés ont changé par rapport aux pratiques antérieures. Pendant longtemps, les indices de production du secteur industriel ont été calculés en appliquant des coefficients de pondération fixes, qui étaient actualisés une fois tous les cinq ans. De nouvelles démarches et méthodes ont été élaborées ces dernières décennies afin de corriger les défauts de ce genre d'indice. Le principe des indices en chaîne, calculés en appliquant des coefficients actualisés tous les ans, s'est dégagé, ces dernières années, comme le plus convaincant, et c'est la méthode fondée sur ce principe qui est recommandée dans la publication révisée.

5. Conclusion

28. La Commission est invitée à adopter la partie I des *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles 2010*, qui portent sur les unités statistiques, les classements, les sources et les méthodes; à approuver la partie II, qui donne des conseils concernant les indicateurs et variables relatifs à la qualité, par secteur industriel, aux fins du calcul de l'IPI; à recommander aux États Membres de suivre les pratiques décrites dans le document et de s'en tenir à ces pratiques afin que les indices de la production industrielle qu'ils produisent soient comparables.

C. Activités de coopération technique

29. La mise en œuvre de la révision de 2008 des *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles* a tenu une place importante dans les activités de coopération technique de l'année écoulée.

30. La Division de statistique a maintenu son programme de stages pratiques sur les statistiques des activités de fabrication, dont un troisième a été organisé pour les pays d'Amérique latine. Comme les précédents, celui-ci suivait les enchaînements du cadre général de production de statistiques et présentait en détail les techniques de collecte de données aux fins de la production de statistiques relatives aux activités de fabrication.

31. Une série analogue de stages pratiques a aussi été lancée pour les pays d'Afrique. Un premier stage expérimental a eu lieu à Lusaka, rassemblant 34 participants représentant 26 pays et organisations. Le principal objectif est de permettre aux pays de produire des statistiques complètes et comparables sur les activités de fabrication, conformément aux *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles 2008*.

32. À l'avenir, les activités d'assistance de la Division de statistique seront étendues aux procédures à suivre pour produire des indices de la production industrielle.

33. Les recommandations révisées ont également été utilisées dans le cadre des programmes d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Un nouveau manuel a été créé, qui comporte un modèle de questionnaire où sont utilisés les paramètres retenus dans les *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles 2008*. L'application de la version 2008 de la publication est le principal objectif de tous les projets en cours ou en gestation de l'ONUDI dans le domaine des statistiques industrielles.

34. En 2008 et 2009, l'ONUDI a organisé quatre stages pratiques sur les statistiques industrielles, où environ 85 statisticiens ont reçu une formation sur les nouvelles recommandations relatives à ces statistiques. Deux autres stages ont été organisés avec la coopération de l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques et de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Des stages organisés au niveau du pays ont eu lieu à Dar es-Salaam (Tanzanie) et à Bangkok.

II. Programme de collecte de données pour les statistiques industrielles

35. La Division de statistique et l'ONUDI poursuivent leurs activités dans le domaine de la collecte de données pour les statistiques industrielles, selon la division du travail convenue entre les deux organismes.

36. La collecte de données pour les statistiques de production de produits de base industriels porte notamment sur les données publiées sur la production d'environ 620 produits dans quelque 200 pays et territoires. Les données rassemblées et publiées sont exprimées en quantités produites et en valeur, suivant les directives approuvées en 2005 par le Groupe d'experts des statistiques industrielles. Les données de l'édition 2007 de l'*Annuaire de statistiques industrielles par produit* peuvent également être consultées sur le site Web UNdata.

37. D'autre part, on continue de collecter des données sur la production mensuelle de certains produits de base et sur le secteur de la construction. Les résultats sont publiés dans le *Bulletin mensuel de statistique*.

38. La collecte de données pour le calcul des indices de la production industrielle continue de permettre la publication de statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles, qui paraissent dans le *Bulletin mensuel de statistique* et l'*Annuaire statistique*. Un nombre croissant de pays est en mesure de fournir des données actuelles pour le calcul des indices suivant la révision 4 de la Classification internationale type par industrie, et la Division de statistique prépare donc le passage à la nouvelle classification pour le calcul des indices régionaux et mondiaux.

39. Le travail consacré aux indices de la production industrielle se rattache également à l'action menée, sur un plan plus général, pour réunir et publier avec une grande fréquence des indicateurs permettant de suivre les économies du monde entier. L'IPI n'est qu'un des indicateurs prévus dans le projet de modèle, mais des techniques analogues de collecte et de traitement de données peuvent servir à lancer le programme plus vaste destiné à suivre un ensemble plus nombreux d'indicateurs.

40. La base de connaissances sur les statistiques économiques (méthodes et pratiques des pays), qui avait été proposée à la Commission en 2008⁵, a été encore enrichie, en coopération avec d'autres organismes et avec l'appui de bien des États Membres. Elle contient maintenant une masse appréciable d'information portant sur divers aspects des statistiques économiques de base, et on y trouve les recommandations et directives internationales et les pratiques de pays.

41. La base de connaissances a été mise à la disposition du public en septembre 2009. Sa tenue à jour, qui consiste essentiellement à y ajouter des documents pertinents, surtout en ce qui concerne les méthodes et les pratiques de pays, continuera de faire partie du programme de travail de la Division de statistique, y compris le programme portant sur les statistiques industrielles.

⁵ Voir E/2008/24, décision 39/108, par. d).